

Procès-verbal de la FÉÉCUM
Réunion régulière du 7 Février 2010

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2010
5. Politique 2.2
6. Politique 2.3
7. Politique 2.9
8. Restructuration du Centre Étudiant
9. Réflexion budgétaire
10. Ordre du jour de l'A.G.A.
11. Soirée Kacho/Lancement du livre FÉÉCUM
12. Autres
13. Date du prochain C.A. (24 février 7 h)
14. Clôture de la réunion

Présences :

Jean-Gabriel Landry, École de psychologie
Marie-Claude Bossé, École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales
Laetitia Amédée, Association des étudiants internationaux
Marie-Ève Arsenault, Faculté des arts
Caroline Doucet, Faculté des sciences de l'éducation
Etienne Dodier, Faculté de droit
Alexandre Paré, École des sciences infirmières
Rostand Djonou, Faculté des sciences sociales
Rachel Losier, Faculté d'administration
Renée Beaulieu, vice-présidente interne
Rachel Chiasson, vice-présidente académique
Alexandre Ouellet, vice-président activités sociales
Simon Ouellette, vice-président exécutif
Tina Robichaud, présidente

Absences :

Stefan St-Pierre, Faculté des sciences
Andréanne Roy, Kinésiologie et Récréologie

Mamar Saidou, Faculté d'ingénierie
Estelle Lanteigne, École de travail social

Également présents : Eric Larocque, directeur général - FÉÉCUM
Jean-François Poirier, Faculté de médecine
Mathieu Roy-Comeau, Journal Le Front

1. Ouverture de la réunion

La réunion est déclarée ouverte à 10h15 par le président d'assemblée.

2. Vérification du quorum et présences

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution : 3888-FECA-100207

Il est proposé par la présidente d'ajouter les points 12.1 « Cotisation étudiante – Haïti » et 12.2 « Osmose ».

Résolution : 3889-FECA-100207

Il est proposé par la représentante de la Faculté des sciences de l'éducation et appuyée par la représentante de la Faculté d'administration que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et modifié.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès verbal du 17 janvier 2010

La vice-présidente académique attire l'attention sur la dénomination « vice-président services et activités sociales » et précise qu'il faut mettre plutôt « vice-président activités sociales ». Par ailleurs elle précise que concernant le point 18 « Porte-parole des finissants », les deux représentantes du CA ont été nommées par le CA pour intégrer le comité.

Résolution : 3890-FECA-100207

Il est proposé par la vice-présidente interne et appuyée par la représentante de la Faculté d'administration que le procès-verbal du 17 janvier 2010 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

5. Politique 2.2

La vice-présidente interne informe de quelques rectifications apportées à la politique 2.2 (Représentants au conseil d'administration de la F.É.É.C.U.M.) notamment ajouter « et récréo » pour le point 1. f.

Résolution : 3891-FECA-100207

Il est proposé par la vice-présidente interne et appuyé par le représentant de la Faculté de droit que la politique 2.2 soit adoptée telle que modifiée.

Adopté à l'unanimité.

6. Politique 2.3

Concernant la politique 2.3, la vice-présidente interne informe de la suppression du point e) qui portait à confusion avec le point b).

Résolution : 3892-FECA-100207

Il est proposé par la vice-présidente interne et appuyé par le vice-président exécutif que la politique 2.3 soit adoptée telle que modifiée.

Adopté à l'unanimité.

7. Politique 2.9

La politique 2.9 a également fait l'objet de modification; au lieu de « du conseil d'administration », lire « de leur conseil d'administration ».

Résolution : 3893-FECA-100207

Il est proposé par la vice-présidente interne et appuyé par le représentant de l'École des sciences infirmières que la politique 2.9 soit adoptée telle que modifiée.

Adopté à l'unanimité.

8. Restructuration du Centre Étudiant

La présidente aborde le sujet du sondage qui avait été lancé concernant la restructuration du centre étudiant; elle informe de la rencontre qui a eu lieu avec monsieur El Jabi sur ce point. Le sondage a été répondu par un peu plus de 600 étudiants. L'Université ne se sent pas confortable avec ce chiffre qui montre qu'un nombre considérable d'étudiants sont indifférents avec cette restructuration. Monsieur El Jabi et son équipe ont décidé d'aller avec une analyse beaucoup plus concrète qui inclura la FÉÉCUM. En attendant, le vice-recteur propose à court terme de revoir le design du café, qui va assez bien, pour le rendre un peu plus accueillant pour la prochaine année. Le comité chargé de l'analyse devra être mis en place le lundi suivant et la FÉÉCUM doit y siéger.

Le représentant de la Faculté de psychologie pense que si les étudiants n'ont pas répondu plus massivement au sondage, c'est parce qu'il n'y a en pas tant qui fréquente l'Osмосe.

9. Réflexion budgétaire

La présidente se prononce par rapport au budget et propose qu'une réunion ait lieu le vendredi 26 février pour permettre une réflexion, par le CA sur le budget de la FÉÉCUM. Elle précise que cette réunion permettra de se situer et de voir si la FÉÉCUM est sur la bonne voie financière.

10. Ordre du jour de l'A.G.A.

Résolution : 3894-FECA-100207

L'A.G.A. de la FÉÉCUM aura lieu le mercredi 24 mars. L'ordre du jour est déjà prêt et la présidente propose son adoption, appuyée de la représentante de la Faculté d'administration.

Adopté à la majorité.
Abstention : sciences sociales.

11. Soirée Kacho/Lancement du livre FÉÉCUM

Le vendredi 19 février se tiendra le lancement officiel du récit historique « Histoire de la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton (1969-2009) » de Carolyn McNally. Ce projet lancé par la FÉÉCUM dans le cadre des célébrations de son 40e anniversaire est publié par l'Institut d'études acadiennes. Ce lancement aura lieu lors de la soirée Kacho.

Cette soirée débutera à 20h et sera animée par le poète Paul Bossé, qui sera accompagné d'autres poètes.

12. Autres

12.1. Cotisation étudiante – Haïti

Comme point d'information, la présidente informe que compte tenu de la situation des étudiants haïtiens, ceux-ci ayant été dispensés des frais scolaires, ils seront également dispensés de la cotisation étudiante de 67\$ pour la session d'hiver. Le directeur général précise que cette situation n'affectera pas la péréquation étudiante des facultés.

12.2. Osmose

La présidente s'exprime sur la situation inquiétante de l'Osmose qui n'arrête pas de faire des pertes financières. Elle déclare que la licence de vente d'alcool finit en fin mars et ne voit pas la pertinence de renouveler cette licence. Par ailleurs, elle précise que le café étudiant va bien et que la licence ne l'affectera pas. Le directeur général ajoute que la bière sera toujours vendue au café vu que cette licence est moins chère. Il ajoute que si la licence n'est pas renouvelée, il y a des chances qu'il n'y est plus de bar en septembre prochain. Le représentant de la Faculté de psychologie demande alors jusqu'à quand sera repoussée la restructuration s'il n'y a plus de bar. La présidente précise que ce sera le plus vite possible, car il y a beaucoup d'étapes à franchir. Le représentant de l'École des sciences infirmières pense qu'il y a moyen de permettre aux conseils qui veulent faire des activités à l'Osmose de pouvoir bénéficier de cet espace. Le directeur général ajoute que si les conseils veulent faire des activités

individuelles à leur frais, ils devront payer la licence pour la journée ainsi que l'assurance et tout ce qui va avec.

La représentante des étudiants internationaux soulève le point sur la soirée internationale et demande si l'année prochaine les repas de la soirée pourront être confiés à une autre compagnie autre que Sodexo. La présidente prétend ne pas pouvoir s'exprimer sur ce sujet.

La représentante de la Faculté d'administration ajoute comme point qu'il serait intéressant de confier aux étudiants en design le projet de réaménagement de l'Osrose.

13. Date du prochain CA

Une réunion extraordinaire sera tenue le mercredi 24 février à 7h et une autre le vendredi 26 février à 13h dans la salle multifonctionnelle du centre étudiant. La réunion régulière du CA aura lieu le dimanche 21 mars à 10h. Le lieu de cette dernière sera indiqué ultérieurement.

14. Clôture de la réunion

Résolution : 3895-FECA-100207

Il est proposé par la vice-présidente interne la clôture de la réunion à 11h30.

Le président d'assemblée,

Éric Larocque

Le secrétaire d'assemblée,

Marc Arnaud Kambou